

DEC160657DR02

Décision portant nomination de M. Bernard Canton aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151574IN2P3 du 20/07/2015 nommant M. Gregorio Bernardi en qualité de directeur à compter du 01/08/2015 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7585 en date du 16/11/2015 ;

Considérant que M. Bernard Canton a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le CNRS délégation Paris B, du 26/03/1996 au 28/03/1996 et du 29/05/1996 au 31/05/1996,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Bernard Canton, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, à compter du 01/08/2015.

M. Bernard Canton exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bernard Canton est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/03/2016

Le directeur de l'unité
Gregorio Bernardi

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz